

COMPTE RENDU de Conseil d'École
Année scolaire 2016/17

École : Léglantiers	Communes : Léglantiers / Pronleroy / La Neuville Roy / Montiers.
<p>Date : mardi 18/10/16</p> <p>Horaires : 18h/20h</p> <p>Lieu : École de Léglantiers</p> <p>Nom du président : Mme BAÏSSE Adeline</p> <p>Nom du secrétaire : Mme BAÏSSE Adeline (adjointe)</p> <p>Nom des participants et qualité :</p> <ul style="list-style-type: none">- Mme Baïsse Adeline (adjointe)- Mme Lubin Muriel (représentant des parents d'élève)- Mme Tréméneq Murielle (représentant des parents d'élève)- Mme Delaplace Sabrina (représentant des parents d'élève-suppléant)- Mme Bergeron Aurélie (membre du SIRS)- Mme Moérecant Céline (membre du SIRS) <p>Absents excusés : Mr Lesueur Thomas (président du SIRS), Mme Cazier Cyrielle (directrice), Mme Trybus Aurélie (représentant des parents d'élève-suppléant), Mme Marie-George Husak (Secrétaire du SIRS), Mr Bonnement Julien (Maire de Léglantiers, membre du SIRS).</p> <p>Absents :</p>	
<p><u>Ordre du jour de la réunion :</u></p> <ul style="list-style-type: none">- constitution du conseil d'école ;- élection des représentants des parents d'élèves ;- effectifs des élèves ;- évaluations CE2 ;- avenant au projet d'école ;- prise en charge des élèves en difficulté ;- règlement intérieur ;- plans de sécurité ;- coopérative ;- horaires des écoles et transports ;- projets et actions pédagogiques ;- questions diverses.	

Thèmes abordés et décisions prises :

Mme Cazier sera remplacée durant son congé maternité par un brigade maladie : M Fabien DANQUIN

1) Constitution du conseil d'école :

Présentation des membres du conseil d'école 2016/2017.

2) Election des représentants des parents d'élèves :

Une seule liste d'union avec 2 titulaires : Mmes Lubin et Tréménec, et 2 suppléantes : Mmes Delaplace et Trybus.

76 inscrits, 46 votants soit un taux de participation de 60.53%.

4 votes blancs ou nuls.

3) Effectifs des élèves :

7 CE1/13 CE2

12 CM1/9CM2

A la rentrée, 17 élèves susceptibles de s'inscrire en petite section (11 naissances en 2014 à Léglantiers et 6 à Pronleroy).

Et 9 départs en 6^{ème} soit une légère hausse des effectifs.

4) Evaluations CE2 :

Pourcentage de réussite : 50% en mathématiques et 71,1% en français

En mathématiques, les élèves ont rencontrés des difficultés en résolution de problèmes, en calcul et sur les mesures de durées

5) Avenant au projet d'école :

Rédigé en concertation avec l'ensemble des enseignants des 4 écoles. Cet avenant est différent de celui de La Neuville Roy et Montiers car nous n'avons pas le même projet d'école. Toutefois nous avons choisi de travailler quelques notions communes.

Nous nous sommes appuyés sur les résultats de fin CM2 (année 2015/2016) et de début de CE2.

Lecture des axes et actions ciblés.

6) Prise en charge des élèves en difficulté :

2 PAP,

3 PPRE,

APC le mercredi de 10h55 à 11h55.

7) Règlement intérieur :

Nous reprenons le règlement déjà existant l'an passé.

Validation du règlement par les membres du conseil d'école.

8) Horaires des écoles et transports :

Depuis la fusion des RPI, il y avait un décalage de 5 à 10 minutes entre les horaires de l'école et les horaires de transport. Hors, Mme l'inspectrice demande à ce que les horaires d'ouverture de la grille coïncident à la fin des horaires scolaires.

Les horaires de l'école sont donc amenés à être modifiés. Les changements ne seront pas effectifs avant le 1^{er} janvier 2017. Les horaires de transport resteront quant à eux inchangés.

Le soir, à 16h10, les enfants prenant le bus et allant au périscolaire seront confiés à la surveillance de Nathalie à partir du jeudi 3 novembre.

9) Plans de sécurité :

Un exercice d'évacuation et un exercice alerte-intrusion ont été réalisés durant la 1^{ère} période. Ils se sont déroulés dans le calme.

Le PPMS a été mis à jour. Une copie est transmise à la mairie.

10) Coopérative :

La coopérative scolaire présente aujourd'hui un solde de 2247,52€ dont

- 930€ de participation volontaire des familles
- 427 € de frais d'inscription à l'USEP

11) Projets et actions pédagogiques :

Sortie au cinéma : L'aigle et l'enfant au mois de décembre, le transport est offert par le plateau picard, l'entrée sera prise en charge 1/3 par la coopérative, 1/3 par le SIRS, 1/3 par les parents

Classe découverte : La classe de CE1- CE2 part du 9 au 12 mai 2017 en Bretagne, à la découverte de Saint Malo et de la Baie du Mont Saint Michel. Au programme : visite du grand aquarium de St Malo, traversée de la Baie et visite guidée du Mont, visite du vieux Saint Malo et découverte d'un bateau corsaire, pêche à pied et atelier de nœuds marins.

Les deux classes participeront à deux challenges organisés par l'USEP : jeux collectifs et athlétisme

12) Questions diverses :

Transmises par Mr Lesueur, président du SIRS :

- la proposition de dématérialiser la communication avec les familles (remplacer le papier mis dans chaque cahier par un mail aux familles)
- le renouvellement du PeDT pour 2016-2017
- l'avenir des APC (suite position du SNUipp-FSU [lien](#))

Date de l'envoi : 19/10/2016

Signature du Directeur/de la Directrice : BAISSSE Adeline, adjointe.